

SÉNAT

Le jeudi 1^{er} février 1951

La séance est ouverte à 3 heures de l'après-midi, le Président étant au fauteuil.

Prière et affaires courantes.

PÉTITIONS DE DIVORCE

NOMBRE DE PÉTITIONS PRÉSENTÉES AU PARLEMENT

L'honorable M. Aseltine, président du comité permanent des divorces, présente certaines pétitions de divorce.

L'honorable M. Haig: Combien y en a-t-il?

L'honorable M. Aseltine: Pour le moment, 207.

PÉTITIONS REPORTÉES DE LA SESSION SPÉCIALE

L'honorable M. Aseltine présente le 2^e rapport du comité permanent des divorces et en demande l'adoption. Le rapport est ainsi conçu:

Attendu qu'au cours de la session spéciale du Parlement tenue en 1950, aucune mesure n'a été prise relativement aux pétitions de bills de divorce, le comité propose que les pétitions déposées et annoncées en vue de la dernière session du Parlement soient censées être et soient de fait considérées comme étant conformes au Règlement du Sénat pour la présente session.

La motion est adoptée.

PÉTITION DE DIVORCE LEVERT

REMISE DE TAXES

L'honorable M. Aseltine présente le 3^e rapport du comité permanent des divorces et en demande l'adoption. Le rapport est ainsi conçu:

1. Relativement à la pétition de Joseph Albert Levert, de la ville de Cowansville, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Marie Cécile Lanctôt Levert, de la même ville.

2. Demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée et que les taxes parlementaires versées en vertu de la règle 140 soient remboursées au pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction.

La motion est adoptée.

PÉTITION DE DIVORCE KASHOWER

REMISE DE TAXES

L'honorable M. Aseltine présente le 4^e rapport du comité permanent des divorces et en demande l'adoption. Le rapport est ainsi conçu:

1. Relativement à la pétition de Robert Kashower, de la ville de Montréal, province de Québec,

demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Margaret Irene McLaren Kashower, de la ville de Dorval, de ladite province.

2. Demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée et que les taxes parlementaires versées en vertu de la règle 140 soient remboursées au pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction.

La motion est adoptée.

PÉTITION DE DIVORCE LEMONDE

REMBOURSEMENT DE TAXES

L'honorable M. Aseltine présente le 5^e rapport du comité permanent des divorces et en propose l'adoption. Le rapport est ainsi conçu:

Relativement à la pétition de Vincent Lemonde, de la ville de Drummondville, province de Québec, demandant l'adoption d'une loi qui dissolvait son mariage avec Elisa Payelle Lemonde, de la ville de Montréal, dans ladite province.

2. Demande ayant été faite aux fins d'obtenir la permission de retirer la pétition, le comité recommande que cette permission soit accordée et que les taxes parlementaires versées en vertu de la règle 140 soient remboursées au pétitionnaire, moins les frais d'impression et de traduction.

La motion est adoptée.

DÉCOUVERTE DE PÉTROLE
AU MANITOBA

PRODUCTION DE HAUTE QUALITÉ À VIRDEN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'honorable M. Haig: Voici une révélation moins triste que certaines des nouvelles qui nous parviennent de ce temps-ci; il s'agit d'une découverte de pétrole à Virden. C'est du véritable pétrole, dont la qualité est manifestement la meilleure qu'on ait trouvée jusqu'ici au Canada. La seule ombre au tableau est qu'à l'heure actuelle la production ne s'établit qu'à 72 barils par jour.

DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat aborde l'étude du discours du Gouverneur général lors de l'ouverture de la quatrième session de la vingt et unième législature.

L'honorable J. Wesley Stambaugh propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le Maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, l'un des aides de camp généraux de Sa Majesté, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.